

## Acte de naissance de ROUSSENNAC Pierre Louis Charles [4]

Le premier août Mil neuf cent vingt, treize heures, est né rue Jeanne D'Arc, n° 94, Pierre Louis Charles, du sexe masculin, de Joseph Auguste Eugène ROUSSENNAC, vingt-huit ans, inspecteur de police mobile, et de Adèle Désirée DAVAUX\*, son épouse, vingt-huit ans, domiciliés à Nancy, adresse susdite.

Dressé par nous, le deux août Mil neuf cent vingt, dix heures, sur présentation de l'enfant et déclaration faite par le père, domicilié à Nancy.

En présence de Charles VILLON, commissaire divisionnaire de police mobile, et de Pauline GUILLEM, sans profession, épouse de Léon BARABAU, domiciliés à Nancy qui, lecture faite, ont signé avec le déclarant et nous Emile DEVIT, officier d'académie, adjoint au maire, délégué faisant fonctions d'officier de l'état civil de la ville de Nancy, département de Meurthe et Moselle.

\*Mentions marginales : Rectifié par ordonnance du Président du Tribunal Civil d'Arras (Pas de Calais) le vingt-huit février mil neuf cent quarante-six et transcrit le trois avril mil neuf cent quarante-six, en ce sens que Pierre Louis Charles ROUSSENNAC, désigné dans l'acte ci-contre, sera porté comme étant né du mariage de Joseph Auguste Eugène ROUSSENNAC et de Suzanne Pauline TERIN et non de Adèle Désirée DAVAUX. Le cinq avril mil neuf cent quarante-six, l'adjoint délégué.

Marié à Bourges (Cher) le deux avril mil neuf cent quarante-sept avec Jeanne Lucette CLAVIER. Le vingt-huit avril mil neuf cent quarante-sept.

Mariage dissous par jugement de divorce rendu le neuf juillet mil neuf cent cinquante-quatre, par le Tribunal Civil de Boulogne-sur-Mer, transcrit le vingt-six octobre mil neuf cent cinquante-quatre. Le vingt-neuf octobre mil neuf cent cinquante-quatre, l'adjoint délégué.

Marié à Lille (Nord) le vingt et un mars mil neuf cent cinquante-cinq avec Jacqueline Yvonne Marie DOLICQUE. Le vingt-cinq mars mil neuf cent cinquante-cinq, l'adjoint délégué.

Décédé à Montivilliers (Saine Maritime) le quatre décembre mil neuf cent quatre-vingt-quatorze. Le 9 décembre 1994, le fonctionnaire municipal délégué.